

**GIP « parc national entre Champagne et Bourgogne » (GIP PN ECB)
Conseil d'administration du 12 octobre 2010 – 18h - Leuglay**

Procès Verbal

Membres présents :

1^{er} collège :

Personne morale	Représenté par
État	Cécile LEGRAND - Sous-préfète de Montbard
ONF	Anne BOSSY – Directrice territoriale Bourgogne Champagne-Ardenne
CNPF	Charles de GANAY – Président du CRPF Bourgogne

2^{ème} collège :

Personne morale	Titulaire	Suppléant
Région Bourgogne	Stéphane WOYNAROSKI	
Région Champagne-Ardenne	Patricia ANDRIOT	
Département Côte d'Or		Marc FROT
COFOR Haute-Marne	Guy DURANTET	
COFOR Côte d'Or	François MAIRE du POSET	
Communauté de communes du Pays Châtillonnais (21)	Henri JULIEN	
Communauté de communes des Sources de la Tille (21)		Albert VARE
Communauté de communes des Trois Forêts (52)	Philippe FREQUELIN	
Communauté de communes des Quatre Vallées (52)	Gérard PROLONGE	

Communes titulaires	
Recey-sur-Ource (21)	Claude VINOT
Les Gouilles (21)	Denise JACQUINOT
Voullaines-les-Templiers (21)	Marcel VERNEVAUT
Châteauvillain (52)	Marie-Claude LAVOCAT
Giey-sur-Aujon (52)	Yvette ROSSIGNEUX
Vivey (52)	Patrick BERTHELON

3^{ème} collège :

Personne morale titulaire	
APROVALBOIS	Denis d'HERBOMEZ
VALEUR BOIS	Jean-Michel CUSSEY
Syndicat des forestiers privés de Haute-Marne	Dominique BARTHELEMY
Fédération départementale des chasseurs 21	Jean-Marc BELIN
Fédération départementale des chasseurs 52	Patrick LHUILLIER
Chambre d'agriculture 21	Ghyslaine VERSTRAETE
Chambre d'agriculture 52	Sébastien RIOTTOT
Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon	Frédéric NAUDET
Chambre de Commerce et d'Industrie 52	François JEHLE
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons	Régis DESBROSSES
Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne	Roger GONY
ARCE	Francis DUPAS
OUI au parc national	Fabienne BECOT-ANSAULT

Autres personnes présentes	
Commissaire du Gouvernement	Emmanuel GERAT, Secrétaire général représentant le Préfet de la Haute-Marne
Autorité chargée du contrôle économique et social	Philippe BLANCHARD, directeur départemental des Finances Publiques de la Haute-Marne Nicolas SERRAND
Agent comptable	Jérôme BREGAND
Secrétariat de séance	Véronique GENEVEY Lysiane BRISBARE

Membre absent ayant donné un pouvoir :

- Département de la Haute-Marne, donnant pouvoir à Madame Marie-Claude LAVOCAT (représentant la commune de CHATEAUVILLAIN)

Membre absent excusé et non représenté :

Parcs Nationaux de France - excusé

Le deuxième conseil d'administration du GIP PN ECP s'est tenu le 12 octobre 2010 dans l'ancienne école de Leuglay, siège du GIP à 18 heures.

Monsieur Guy DURANTET, Président du GIP ouvre la séance et propose qu'en l'absence de directeur, Véronique GENEVEY, chef du projet Parc national à la DDT Côte d'Or, assure le secrétariat de séance, assistée de Lysiane BRISBARE (Préfecture de la Haute-Marne).

Monsieur Albert VARÉ, suppléant de Monsieur HOUPERT suggère que les prochaines dates de réunions soient choisies en évitant les mardi, journées consacrées aux débats parlementaires.

Monsieur DURANTET présente l'ordre du jour du Conseil d'administration :

1. Approbation du règlement intérieur du GIP
2. Nomination du directeur du GIP
3. Constitution du Bureau
4. Adoption du programme d'activités et du budget 2010 du GIP
5. Travaux confiés au Bureau
6. Calendrier des réunions à venir
7. Changement d'adresse du GIP

Les différents points proposés à l'ordre du jour sont ensuite examinés successivement.

Point 1 : Approbation du règlement intérieur du GIP

Le projet de règlement intérieur du GIP est présenté par Véronique GENEVEY et par Nicolas SERRAND (pour le chapitre 9 les dispositions budgétaires et financières du GIP). Plusieurs propositions de modifications de rédaction sont prises en compte et intégrées dans le document.

Certains administrateurs soulèvent la question d'ouvrir la possibilité de la présence simultanée du titulaire et du suppléant pendant les réunions des différentes instances du GIP. Monsieur DURANTET propose de prendre le temps de la réflexion et de s'organiser pour travailler, préalablement aux réunions, par binôme constitué de chaque titulaire et de son suppléant.

Plusieurs représentants du 2^{ème} collège interviennent pour signaler que Monsieur Prévost s'était engagé en novembre 2009 sur la possibilité donnée aux suppléants de siéger au Conseil d'Administration en même temps que les titulaires.

Devant l'insistance de plusieurs administrateurs sur ce point, Monsieur DURANTET met cette proposition au vote du Conseil d'Administration, qui approuve avec 15 voix «pour» et 24 «abstentions». Cette modalité est donc intégrée dans le règlement intérieur ; les suppléants sont donc invités aux réunions de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Bureau du GIP, sans voix consultative ni délibérative.

Monsieur NAUDET souhaite que soit examiné lors d'un prochain Conseil d'Administration la proposition d'élire une deuxième Vice-président, issu du 3^{ème} collège, afin de faire le lien entre le Président et tous les membres affiliés à ce collège.

Cette proposition fait réagir vivement Monsieur Claude VINOT, Vice-président du GIP, qui déclare que l'actuel binôme Président-Vice-président ne fonctionne pas et qu'il n'a pas été associé aux démarches engagées par le Président depuis sa nomination. Monsieur VINOT précise qu'il représente la partie Côte d'Or du territoire et qu'il a l'impression que cette portion est moins prise en considération dans la démarche engagée par le Président.

Monsieur DURANTET précise que dans les faits, Monsieur VINOT a été contacté et rencontré à plusieurs reprises pendant les 3 mois qui ont succédé à son élection au poste de Président ; il a en particulier fait parti du jury de recrutement du directeur qui a donné lieu à 3 réunions successives. Il indique que Monsieur VINOT lui a déjà adressé les mêmes reproches lors d'une réunion de « l'association des élus du parc » qui s'est tenue la semaine précédente.

Monsieur DURANTET explique qu'il est le Président de tous les membres du GIP, que le projet s'entend sur un seul territoire, en faisant abstraction des limites administratives et des clivages politiques. Il rappelle sa décision annoncée précédemment le 10 juillet 2010 lors de son élection, de ne pas reconduire son mandat au sein du Conseil Général de la Haute-Marne, pour plus de clarté et plus d'indépendance dans son engagement au sein du GIP.

Monsieur DURANTET appelle ensuite les administrateurs à le suivre dans ses propositions pour la constitution du Bureau qui sera abordé en 3^{ème} point de l'ordre du jour, notamment pour laisser une place à toutes les composantes du territoire et en particulier aux Régions qui souhaitent s'investir au Bureau, et pour le 3^{ème} collège, aux représentants des secteurs environnement, forestier, chasse et activités économiques.

Délibération 2010-11 : approbation du règlement intérieur.

Le Conseil d'Administration approuve le règlement intérieur amendé en séance. Le document est annexé au présent Procès-Verbal.

Point 2 : Nomination du directeur du GIP

Monsieur VINOT présente les différentes étapes qui ont conduit à proposer Monsieur Christophe GALLEMANT comme Directeur du GIP. Une note est diffusée en séance.

Délibération 2010-12 : nomination du directeur du GIP.

Le Conseil d'Administration approuve la nomination de Monsieur Christophe GALLEMANT à l'unanimité.

Sa prise de poste effective est annoncée au 15 novembre 2010 par Anne BOSSY (ONF).

Point 3 : Constitution du Bureau

Monsieur DURANTET rappelle les modalités de votes pour les désignations des représentants au Bureau. Les représentants du 1^{er} collège sont ceux présents au Conseil d'Administration, et ne nécessitent pas de vote. *

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} collège, des élections sont organisées selon les modalités décrites dans le règlement intérieur.

- Représentants du 2^{ème} collège au Bureau

Deux assesseurs se proposent pour assister le Président : messieurs NAUDET et VARÉ.

Les différents candidats organisés en binôme, expriment leur motivations et engagements pour faire partie du Bureau. Une interruption de séance est sollicitée avant de lancer les votes.

Les 16 votants ont exprimé leur choix en votant pour les candidats de la façon suivante :

Titulaire	Suppléant	Nombre de voix
M. FREQUELIN (CC 3 Forêts)	Mme ROSSIGNEUX (Giey-sur-Aujon)	15
Mme JACQUINOT (Les Goulles)	M. VERNEVAUT (Voulaines-les-Templiers)	14
M. MAIRE DU POSET (Leuglay)	M. HOUPERT (CC Sources de la Tille)	13
Mme ANDRIOT (région Champagne-Ardenne)	M. WOYNAROSKI (région Bourgogne)	4

Les trois premiers binômes sont élus au premier tour à la majorité absolue.

- Représentant du 3^{ème} collège au Bureau

Deux nouveaux assesseurs se proposent pour assister le Président : Monsieur VERNEVAUT et Madame JACQUINOT.

Les différents candidats organisés en binôme, expriment leur motivations et engagements pour faire partie du Bureau. Une interruption de séance est sollicitée avant de lancer les votes.

Les 13 votants ont exprimé leur choix en votant pour les candidats de la façon suivante :

Titulaire	Suppléant	Nombre de voix
Mme BECOT-ANSAUT (oui au parc)	M. DUPAS (ARCE)	12
M. NAUDET (CCI Dijon)	M; JEHLE (CCI Haute-Marne)	11
M. D'HERBOMEZ (APROVALBOIS)	M. BARTHELEMY (Syndicat des forestiers privés 52)	10
M. LHUILLIER (FD chasseurs 52)	M. BELIN (FD chasseurs 21)	9
M. GONY (Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne Ardenne)	M. DESBROSSES (Conservatoire régional des sites naturels de bourgogne)	6
Mme VERSTAETE (Chambre agriculture 21)	M. RIOTTOT (Chambre agriculture 52)	4

Les quatre premiers binômes sont élus au premier tour à la majorité absolue.

Délibération 2010-13 : composition du Bureau

Cette délibération reprend les résultats issus des élections.

Point 4 : Programme d'activité et budget 2010

Monsieur DURANTET présente le programme d'activité du GIP pour l'année 2010.

Un document est remis en séance.

Délibération 2010-14 : Approbation du programme d'activité du GIP

Le Conseil approuve le programme d'activité du GIP pour l'année 2010, celui-ci est annexé au présent Procès-Verbal.

Monsieur DURANTET présente les éléments structurants du budget 2010 du GIP et passe la parole à Monsieur BREGAND, agent comptable du GIP pour une présentation plus détaillée. Le budget est présenté sous forme d'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses).

Délibération 2010-15 : Approbation du budget 2010 du GIP

Le Conseil approuve le budget prévisionnel présenté en séance. L'EPRD 2010 est annexé au présent procès-Verbal.

Afin de procéder rapidement aux premières opérations comptables (demande de la subvention du Ministère et premiers engagements), monsieur DURANTET propose que soit nommée Véronique GENEVEY comme ordonnateur intérimaire du GIP, jusqu'à la prise de fonction de Monsieur GALLEMANT ; soit jusqu'au 15 novembre 2010.

Délibération 2010-16 : Nomination d'un ordonnateur intérimaire du GIP

Le Conseil approuve la nomination de Véronique GENEVEY comme ordonnateur intérimaire.

Point 5 : Travaux confiés au bureau

Monsieur DURANTET présente les différents travaux que le Bureau devra réaliser en préparation du prochain Conseil d'Administration pour approbation :

- composition du Conseil Scientifique,
- composition du Conseil Économique Social et Culturel,
- préparation du programme d'activité 2011 et du budget 2011,
- élaboration des cahiers des charges des premières études,
- premières actions de communication

Ddélibération 2010-17 : Travaux confiés au Bureau

Le conseil approuve les travaux qui sont confiés au Bureau en vue de la préparation de prochain Conseil d'Administration.

Point 6 : calendrier des prochaines réunions

Les prochaines réunions du GIP sont arrêtées comme suit :

Bureau : 10 novembre 2010- 18h – siège du GIP à Leuglay

Conseil d'Administration : 29 novembre 2010 – 18h – Salle des Fêtes à arc-en-Barrois

Assemblée Générale : 15 décembre 2010 – 18h – localisation à confirmer : Théâtre Gaston Bernard à Châtillon-sur-Seine

Point 7 : changement d'adresse du GIP

Véronique GENEVEY indique la nouvelle adresse du GIP ; la prise en compte du changement d'adresse doit être mentionnée dans un avenant de la convention constitutive. Cette modalité devra être adoptée en Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Il est donc proposé de délibérer sur cette nouvelle adresse.

Ddélibération 2010-18 : changement d'adresse du siège du GIP

Le Conseil d'Administration approuve le changement d'adresse et demande à ce qu'il fasse l'objet d'un avenant à la convention constitutive.

La nouvelle adresse est :

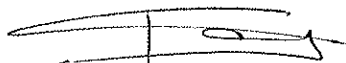
GIP PN ECB
Ancienne école
4, impasse du Monument
21290 Leuglay

Prise de parole du Président en fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur DURANTET prend la parole pour faire part de sa déception sur le déroulement de ce Conseil d'Administration. En effet sur les différentes propositions qu'il a faites, notamment lors des votes, il n'a pas été suivi. Il constate donc que les administrateurs ne lui ont pas fait confiance et se pose la question de la poursuite de sa mission en tant que Président du GIP, tâche qu'il accomplira quoi qu'il arrive jusqu'au prochain Conseil d'Administration..

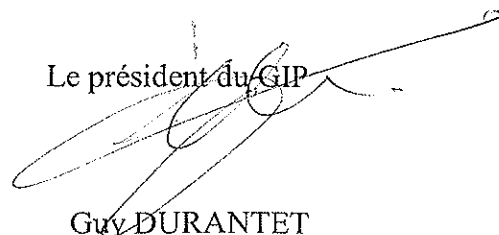
Fait à Leuglay, le 12 octobre 2010

La secrétaire de séance



Véronique GENEVEY

Le président du GIP



Guy DURANTET